



# LOU CANT DE L'AUBO

Bulletin trimestriel de Saint Sauveur de Cruzières

N°46 Avril 2023

Le bulletin est édité par la municipalité de  
St Sauveur de Cruzières. ☎ 04 75 39 30 55

[mairie.saintsauveurdecruzières@wanadoo.fr](mailto:mairie.saintsauveurdecruzières@wanadoo.fr)

Site Internet : [www.saintsauveurdecruzières.fr](http://www.saintsauveurdecruzières.fr)

Facebook : [Commune de Saint Sauveur de Cruzières](https://www.facebook.com/Commune.de.Saint.Sauveur.de.Cruzières)

Chargés de communication : FAIVRE Catherine, CARRERES Thierry

## Décès

JEUNE Raymond, le 7 Février 2023 à Chambonas,  
domicilié rue du quai de la Claysse.

Nous adressons nos sincères condoléances et toute  
notre sympathie à sa famille.

## Naissance

HOURS Oria, Lilas, de HOURS Fabien et de CORDERAND Vanessa, née à St Sauveur de Cruzières, le 19 Février 2023.  
Félicitations aux parents et tous nos vœux de bonheur au bébé.

Ce jeudi 30 mars, Fabrice BRUN, député de l'Ardèche et conseiller régional, s'est rendu sur la commune de Saint-Sauveur-de-Cruzières. L'occasion de visiter le magnifique chantier de construction de l'école, cantine et garderie en compagnie notamment du maire de la commune, Christophe CHAMPETIER, son premier adjoint, Robert CHAMPETIER et les entreprises locales. Une opération essentielle pour l'instruction et l'avenir de nos enfants cofinancée par l'État (310 174 euros), la Région Auvergne-Rhône-Alpes (320 000 euros) et le Département de l'Ardèche (100 000 euros). Fabrice BRUN a tenu à rappeler l'importance de rénover et construire des écoles pour mettre nos enfants dans les meilleures conditions de vie et d'apprentissage. C'est d'ailleurs l'une des fiertés de l'engagement public de tous les élus ardéchois avec une conviction chevillée au corps si bien exprimée par Malala Yousafzai - Militante pakistanaise des droits des femmes, prix Nobel de la Paix : « Un enfant, un professeur, un livre et un stylo peuvent changer le monde ! ».

## Visite de notre député sur le chantier de l'école



## Repas des aînés

Le repas des aînés aura lieu cette année le samedi 13 mai à 12h à la salle polyculturelle. Le repas sera assuré par Olea traiteur et animé par Hervé Ambiance.

Pour tous les invités, il convient d'être inscrits sur les listes électorales de la commune. Sont conviés les habitants de Saint Sauveur ayant atteint l'âge de 65 ans au jour J, ainsi que leur conjoint même s'il n'a pas atteint l'âge requis. Pour les conjoints non inscrits sur les listes électorales : ils pourront s'inscrire au repas en réglant 30 euros.

Sont aussi conviés les membres de la commission des actions sociales, ainsi que les conseillers municipaux dont les conjoints pourront se joindre à nous moyennant la somme de 30 euros à l'inscription s'ils n'ont pas atteint 65 ans.

Les habitants concernés par le repas, recevront une invitation début avril avec une réponse à nous transmettre avant la fin du mois. *Corinne DELAUZUN*

## Agenda des festivités

Samedi 15 avril	Commission culture	20 h 30 concert chanteur-guitariste
Dimanche 23 avril	La Salvicruzienne gardéchoise	A partir de 7 h 30 Randonnées piétons, VTT et VTTAE
Samedi 13 mai	Commissions des Actions Sociales	12 h 00 repas des aînés
Samedi 10 juin	Danse ta vie (St Privat de Champclos)	Spectacle École de danse
Dimanche 17 juin	A P E	Fête des écoles
Dimanche 18 juin	ACCA	9 h 30 assemblée générale
Samedi 24 juin	Les Joyeux Marcassins	12 h 00 repas

## Commission Culture-Bibliothèque

Artistes, amateurs et  
artisans d'art

En vue de la prochaine **Exposition Artisanale**  
qui se déroulera  
les **9 et 10 septembre 2023**,  
la **Commission Culture de Saint-Sauveur-de-Cruzières**  
fait appel aux habitants du village et des communes des alentours  
pour exposer et nous faire découvrir  
leurs œuvres et leurs créations.

Ce sera un moment de partage et de convivialité  
avec le public et les artistes.

Toutes les œuvres, objets d'art et réalisations sont les bienvenus :  
peinture, sculpture, gravure, dessins, poèmes, photos,  
créations en tissus, laine, bois, fer forgé,  
scrapbooking, cartonnage, décoration, etc...

**Pour participer**, il suffit de s'inscrire en mairie avant le 11 août  
Tél. 04 75 39 30 55

Mail : [mairie.saintsauveurdecruzières@wanadoo.fr](mailto:mairie.saintsauveurdecruzières@wanadoo.fr)

**N'hésitez pas, petits et grands,  
venez faire découvrir vos passions,  
dans cette nouvelle édition 2023**

*La commission Culture vous remercie par avance de votre participation.*

**Attention : places limitées**

*Des tables, des crémones ou des grilles d'expo sont mises à disposition*

Pensez dès à présent à préparer vos créations  
pour cette exposition, qui rencontre chaque  
année un grand succès.

Les artistes de la commune et des environs sont  
les bienvenus afin de faire partager leur  
passion.

## Cimetière



Le jardin du Souvenir a été créé dans le cimetière, par les  
employés communaux.

Il permet de disperser les cendres des défunts qui ont fait  
l'objet d'une crémation.

Une stèle est envisagée afin d'indiquer les noms des personnes  
décédées.

Une 3<sup>ème</sup> et dernière tranche de travaux est prévue dans le  
cimetière commun. Toutes les personnes enterrées dans ces  
emplacements seront déposées dans l'ossuaire communal et  
des plaques avec leurs noms seront mises en place.

Les tombes des prêtres ont été réhabilitées.

Le cimetière est dans l'ensemble bien entretenu, la commune  
et les familles font des efforts pour que la mauvaise herbe  
n'envahisse pas les sépultures. Merci aussi aux personnes qui  
de temps en temps nettoient les tombes des défunts autrefois  
connus et appréciés.

## Ecoles

L'A.P.E revient en force !! A cause de la pandémie due à la  
COVID-19, l'APE avait été contraint d'annuler ses festivités. Mais  
cette l'année l'APE revient en force ! En décembre dernier, le  
marché a été un franc succès, que ce soit les exposants ou les  
visiteurs tout le monde a été ravi de cette belle journée et avec la  
visite du père Noël les enfants étaient aux anges. Peut être un  
marché de Noël 2023 ? La tournée des brioches des rois et la belote  
se sont aussi très bien passées. Pour la première fois, l'APE a  
organisé un Carnaval. Les enfants et parents se sont parés de leurs  
plus beaux déguisements et ont défilé dans le village accompagnés  
de Mr Carnaval qui a été confectionné par les parents d'élèves. Le  
bureau de l'APE tient à remercier tous les parents des écoles qui  
permettent toutes ses festivités mais aussi tous les habitants qui  
participent et jouent le jeu pendant ces manifestations. Les  
bénéfices gagnés cette année ont permis d'offrir une classe verte sur  
le thème du cirque à Meyras aux grands mais aussi aux petits qui  
participeront le lundi et le vendredi à cette classe verte. Nous  
espérons continuer sur cette belle lancée, qui nous permettra de  
continuer à créer des animations ce qui est important pour toutes les  
générations. Merci à vous ! L'APE



## Panneau Pocket

Panneau Pocket sur smartphone, tablette ou ordinateur vous permettra d'être tenus au courant de toutes les activités ou  
informations locales, événements à venir, messages d'alerte... Si vous avez des difficultés pour le téléchargement,  
n'hésitez pas à contacter la mairie. **Restons connectés !**



## Association le Rayon de Soleil

Notre Assemblée Générale a eu lieu le 3 Février 2023.

Il y a eu des changements à notre Bureau et ont été élus :

- Président : Bernard HENNART, Trésorière : Annie MAZUREK, Secrétaire : Elvira HENNART.

Le 13 Janvier 2023 nous avons fêté les reines et les rois avec le partage de la galette précédé d'un petit loto gratuit.

Le 24 Février 2023, nous avons eu notre après-midi crêpes et un petit loto gratuit.

Avec l'Interclub nous avons eu un repas au château de BARJAC pour honorer les grands-mères et les grands-pères. Les dames ont reçu une plante et les messieurs une bouteille de vin.

Nous avons programmé pour le second trimestre :

- Le 3 Mai 2023 une journée VAN GOGH à ARLES
- Le 10 Mai 2023 une visite d'AVIGNON
- Le 23 Mai 2023 une journée au PUY EN VELAY
- Le 2 Juin 2023 le Club offre un repas au restaurant Chinois pour les fêtes des Mères et des Pères.
- Le 15 Juin 2023 nous aurons notre LOTO interclubs à BARJAC.

Le nouveau Conseil d'Administration a fait quelques modifications pour les animations :

Tous les mardis : jeux de belote à 14 H à la salle des Associations de la Mairie,

Le dernier vendredi du mois : notre petit loto à 14 H à la salle des Associations,

Les autres vendredis du mois : jeux divers et travaux manuels,

Dès les beaux jours, le vendredi après-midi à 14 H : jeux de pétanque devant la cantine.

Le Président rappelle que pour adhérer au Club il suffit d'être majeur.

Nous vous attendons pour les jeux de pétanque et les travaux manuels du vendredi.

Nous vous souhaitons un agréable printemps et venez nous rejoindre.

Le Président : *Bernard HENNART* (T. 06 75 91 00 65)



### Un beau spectacle en hommage à la danseuse

#### Anna PAVLOVA

Le 24 Mars, à la salle polyculturelle, Andréa ESCOBAR, danseuse classique, tout d'abord au sein du ballet national de Bolivie, puis en Argentine et à New York, a rendu hommage à la célèbre danseuse, Anna PAVLOVA.

Le public a été charmé et conquis par cette représentation tout en émotion, grâce et légèreté. Un spectacle rare applaudi chaleureusement.

#### ACCA

L'assemblée générale annuelle des adhérents aura lieu le week-end du 17 et 18 juin, la date précise et l'horaire définitif seront affichés au début du mois de juin.

La vente des cartes de chasse sera faite le vendredi 30 juin, de 20h30 à 21h30 au local chasse, et le vendredi 11 août (même horaire, même lieu).

Attention les cartes demandées hors de ces horaires pourront faire l'objet d'une majoration.

**Pour Être Mieux Soigné Mieux Remboursé**

**Je déclare un médecin traitant pour mes enfants et moi**



**Pourquoi déclarer un médecin traitant ?**

- Il **connait** et gère votre dossier médical
- Il vous oriente vers un **spécialiste** en cas de besoin
- Il établit le **protocole de soins** que vous suivrez si vous êtes atteint d'une affection de longue durée

**Il permet d'avoir une meilleure prise en charge globale de votre santé**

**De plus vous êtes mieux remboursés !**  
Remboursement à hauteur de 70% versus 30% si vous n'avez pas de médecin traitant

**La Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) vous aide à trouver votre médecin traitant !**

**Trouvez votre médecin selon votre situation géographique:**

Cabinet Station Médicale Les Vans Dr BELKAÏOUS Dr CAMPAGNA Dr PELLET Dr ROBERT 04.75.38.48.48	Cabinet Médical Les Vans Dr EVRARD Dr SALMACIS 04.75.88.49.30	Cabinet Médical Saint-Paul-Le-Geune Dr FAUBRY 04.75.89.89.82
---	---	---

**Besoin d'aide ? Contactez nous !**

06.80.07.01.28  
Uniquement les week-ends et vendredis

cpts.jesvans@gmail.com

**Etaient présents :** CHAMPETIER Christophe, CARRERES Thierry, CHAMPETIER Robert, CHOLLET Floriane, DELAUZUN Corinne, DUCROS Adeline, FAIVRE Catherine, GARCIA Malorie, GODET Cécile, MOLLARD David, PAYAN Jean-Christophe, VEZON Gérald, ZAMORA Julie.

**Secrétaire de séance :** FAIVRE Catherine.

**1°) Programme et marché de voirie 2023-2026**

M. le Maire explique au Conseil Municipal qu'il est opportun de lancer un nouveau marché public dit « à bons de commande » pour des travaux sur la voirie communale pour une période initiale de 1 an pouvant être reconduit pour une durée maximale de 3 ans, soit jusqu'au 31 décembre 2025. Les travaux seront rémunérés par application aux quantités réellement exécutées des prix du bordereau des prix unitaires. Le Conseil est invité à autoriser M. le Maire à signer les documents administratifs et comptables pour lancer ce marché public. (seuil du marché minimum 30 000 € H.T. et seuil maximum 120 000 €).

*Délibération votée à l'unanimité*

**2°) Actualisation demande de subvention Région – Ecole, garderie, cantine**

Notre demande de subvention Contrats Région consécutif à notre projet école ayant eu un accusé de réception favorable le 16/04/2021, confirmé par un courrier du Conseil Régional du 31/10/2022, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de demander à la Région Auvergne Rhône-Alpes d'être informé de l'aide allouée à notre Commune pour la construction d'une école avec cantine et garderie.

Le chantier ayant débuté en juin 2022, les travaux se réalisant conformément au planning prévu, sans remettre en cause le projet, l'attente du montant octroyé de la subvention régionale attendu complique le financement des dépenses déjà engagées et interroge sur la pertinence du plan de financement ci-dessous.

<b>Plan de financement</b>		
DETR	Etat.....31,00 %	310 173,00 €
Pass Territoire	Conseil Départemental.....10,00 %	100 000,00 €
Bonus relance/contrats régions	Conseil Régional..... 39,00 %	390 275,00 €
<b>Sous-total</b>		<b>800 448,00 €</b>
<b>Part demandeur</b>		
Emprunt	Commune,.....20,00 %	200 112,65 €
<b>Sous-total</b>		<b>200 112,65 €</b>
<b>TOTAL RECETTES</b>		<b>1 000 560,65 €</b>

Le Conseil Municipal demande à être informé du montant alloué par la Région Auvergne Rhône-Alpes.

*Délibération votée à l'unanimité*

**3°) Choix et tarif nouveau prestataire – Cantine**

M. le Maire propose au Conseil Municipal de fixer les tarifs du repas servi à la cantine suite à la dénonciation du contrat par API, à partir du 28 février 2023. Le prix du repas est actuellement de 3.30 €, le nouveau prestataire Plein Sud de Rosières nous propose le repas à 3,69 € TTC à partir du 1<sup>er</sup> mars 2023. Le Conseil décide de fixer le prix d'un repas à 3,70 €.

*Délibération votée à l'unanimité.*

**4°) Coût annuel de la scolarité**

Une rencontre a été organisée entre la commune, les communes de St André de Cruzières, Beaulieu, Banne, St Paul le Jeune, en présence de M.DARNE, Inspecteur de l'Education Nationale, afin d'échanger sur les coûts de scolarité des enfants scolarisés à St Sauveur et domiciliés à l'extérieur. Il nous a été demandé, par la mairie de St André de Cruzières de s'en tenir aux coûts réels. Après étude détaillée des différents postes de dépenses, il s'avère que le coût total par élève est de 1 828 €, montant validé par le Conseil.

*Délibération votée à l'unanimité.*

## 5°) Demande de subvention DETR – Beffroi

La Sté BODET a été sollicitée afin d'établir un devis pour le remplacement du beffroi de l'église. Le devis s'élève à la somme de 17 400 € H.T. Le Conseil Municipal approuve le projet du remplacement du beffroi et sollicite une subvention DETR pour cette opération auprès de l'Etat.

*Délibération votée à l'unanimité.*

## 6°) Demande de subvention sécurisation – Ecole

M. le Maire présente au Conseil Municipal l'aide FIDP (Fonds interministériel de la prévention de la délinquance) qui permet la sécurisation des établissements scolaires. Cette subvention nous permettrait d'installer un portail et clôtures, une alarme anti-attentat et un vidéophone, au profit de la nouvelle école.

Le montant de ce projet s'élève à 20 900 € H.T.

Le Conseil Municipal approuve le projet et sollicite une subvention DETR auprès de l'Etat.

*Délibération votée à l'unanimité.*

## 7°) Ajustement des tarifs Salle polyculturelle et forfait Energie

M. le Maire propose au Conseil Municipal d'adapter le règlement de la salle polyculturelle pour répondre aux attentes d'associations extérieures au village, dont certains membres sont domiciliés sur notre commune. Ces associations pourront bénéficier des mêmes conditions que les associations de la commune. Actuellement, 2 demandes sont en cours : « Danse ta vie » pour organiser son gala de danse au mois de Juin, et « Lou Pelou Ovalie » pour organiser un loto. Le Conseil confirme la mise en place du forfait énergie. Ces modifications sont intégrées dans le règlement de la salle, consultable en mairie.

*Délibération votée à l'unanimité.*

## 8°) Questions diverses

*Travaux :*

- Divers : Chapelle St Génies, les voutins ont été rénovés, curage fossé chemin des Agusas, nettoyage de la fontaine,
- La pose du toit de la nouvelle école a débuté et sera terminée fin février,
- Une étude a été demandée au Syndicat Départemental d'Energies pour l'installation d'une horloge astronomique afin de limiter l'éclairage nocturne. La part communale s'élève à 1 063,60 €.
- Le câblage et l'enfouissement quartier La Rivière sont en cours, nous espérons une suppression des poteaux d'ici un mois.

*Courriers reçus :*

- Département : Accord d'une subvention de 1 288 € qui sera reversée à l'école pour la classe découverte,
- Free : Dossier d'information concernant le projet d'extension de la station d'antennes relais existante, lieu-dit Les Tavernes,
- M. Robert LAFUENTE : Demande de raccordement au réseau d'eau potable, lieu-dit «La Lauze» pour un élevage de chevaux, (après information, avis favorable du Conseil),
- Tribunal Administratif : Suite à la requête de M. Frédéric BARET, concernant des travaux pour accès à sa propriété, le Tribunal nous informe que cette affaire est en délibéré au 24 Janvier 2023,
- Etoile de Bessèges : demande de subvention 2023 (la commune ne souhaite pas participer financièrement),
- Ludothèque : propose des jeux le jour des manifestations (gratuit une fois par an et par commune).

*Infos :*

- M. Christian DELAUZUN nous informe qu'il organise sur la commune une manifestation sportive le 23 Avril 2023 dans le but d'aider une association d'intérêt public « Les roses du Gard » qui met à disposition des patients atteints de cancer, toutes sortes de soins gratuits (ostéopathie, kinésithérapie, éducation physique adaptée, bien-être, organisations sportives...) Les intervenants sont bénévoles et cette association cherche des fonds afin de gérer au mieux son fonctionnement,
- Ensemble et Solidaires – UNRPA : Information sur les activités des bénévoles et adhérents,
- Coupes de bois : il est rappelé que la coupe de bois « Le Brujas » peut être exploitée du 15 Octobre au 15 avril.

*Permis de construire :*

- BULTEZ Fred, Chemin des Aumèdes, maison, terrasse et garage,
- DUCROS Adrien, Chemin de St Génies, atelier,
- LEDAN Louis-Guillaume, Chemin des Aumèdes, garage.

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 09 MARS 2023 à 18h30

**Étaient présents :** CHAMPETIER Christophe, CARRERES Thierry, CHAMPETIER Robert, CHOLLET Floriane, DUCROS Adeline, FAIVRE Catherine, GODET Cécile, MOLLARD David, PAYAN Jean-Christophe, ZAMORA Julie.

**Absents, excusés :** DELAUZUN Corinne (donne procuration à FAIVRE Catherine), GARCIA Malorie, VEZON Gérald.

**Secrétaire de séance :** FAIVRE Catherine.

La réunion commence par la visite du chantier de construction de l'ensemble école-cantine-garderie.

### 1°) Présentation et vote du Compte Administratif Commune

	<b>Investissement</b>	<b>Fonctionnement</b>	<b>Excédent</b>
Dépenses	575 571,23	349 277,35	924 848,58
Recettes	822 674,73	529 131,85	1 351 806,58
Résultat global	247 103,50	179 854,50	426 958,00

*Délibération votée à l'unanimité.*

### 2°) Présentation et vote du Compte Administratif Assainissement

	<b>Investissement</b>	<b>Fonctionnement</b>	<b>Excédent</b>
Dépenses	22 293,61	53 244,70	75 538,31
Recettes	92 156,66	65 976,82	158 133,48
Résultat global	69 863,05	12 732,12	82 595,17

*Délibération votée à l'unanimité.*

### 3°) Questions diverses

*Travaux :*

- Nettoyage du bord de Claysse par les employés communaux,
- Le jardin du souvenir au cimetière a été également créé par les employés communaux,
- L'appel d'offre pour la voirie est paru sur le Dauphiné, réponse au 31 mars ; le prix de la parution a augmenté de 30 %

*Courriers reçus :*

- M. MANIFACIER, Direction des routes à Aubenas : problème avec les riverains du chemin du Cros. Ce chemin a été détourné depuis de nombreuses années et le passage se faisait dans une propriété privée. L'examen du cadastre fait apparaître que le chemin du Cros est un chemin rural puisqu'il ne figure pas dans le tableau de classement de la voirie communale et qu'il n'a pas de numéro de parcelle affecté. Il fait partie du domaine privé de la commune. Le Maire a tout pouvoir pour le remettre en état ou exiger la remise en état,
- Tribunal Administratif de Lyon : M. BARET Frédéric souhaitait réaliser des travaux d'aménagement d'accès à sa propriété, lieu-dit Fangaro en empiétant sur le domaine public. La requête de M. BARET est rejetée par décision du Tribunal Administratif en date du 24 Janvier 2023,
- M. CAPPEAU Olivier, Président FNACA St Ambroix, nous informe que la FNACA cessera toute activité à compter du mois de Septembre 2023. En effet, lors de sa dernière Assemblée Générale, le bureau n'a pu être constitué par manque de volontaires. Un représentant sera malgré tout présent lors de la Cérémonie du 19 Mars, à 17 h 15, au Monument aux morts,
- DDFIP : La taxe d'habitation n'existe plus pour les habitations principales. Par contre, la commune doit décider d'un taux sur les autres bâtiments : logements vacants, résidences secondaires.

*Infos :*

- Communauté de Communes de Cèze-Cévennes : Attribution de compensation pour 2023 : 39 400 €,
- Rapport de visite de la Station d'épuration par la S.A.T.E.S.E : rejet satisfaisant par rapport aux exigences épuratoires de l'arrêté préfectoral,
- L'éclairage public est en extinction entre 23 h et 6 h du matin depuis début mars ; des panneaux informatifs seront apposés à l'entrée du village avant l'été.

*Commissions :*

- Commission des Impôts Directs : Réunion le 15 Mars pour une révision des taxes « Foncier Bâti » et « Foncier non Bâti », des nouvelles constructions, extensions, piscines...
- Commission Coupes de bois : à ce jour, les coupes ont été exploitées par les affouagistes en moyenne à 20 %. A la demande de la commission, le Conseil municipal décide que les coupes seront prorogées d'un an, soit jusqu'au 15/04/2024,
- Commission Association-Jeunesse : le calendrier a été établi pour l'année 2023,
- Commission Patrimoine : le travail commencé au niveau des archives va continuer, un projet de circuit historique avec une signalétique (photos et QR code) est à l'étude,
- Commission Culture-bibliothèque : plusieurs animations sont prévues, elles seront diffusées sur les panneaux d'affichage, les réseaux sociaux, panneau pocket...